



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Code Famille :

Nom(s) de l'enfant(s) :

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Date de Réception : ___/___/___

INFORMATIONS A COMPLÉTER par le titulaire du compte à prélever

Nom et Prénom		
Adresse complète (CP, Ville)		
Tél : Fixe / Port		
Mail		

*** Rappel modalités de paiement des accueils périscolaires :**

Les modalités de paiement des temps d'accueils périscolaires sont définies dans l'Article 8 des « Dispositions Particulières des Garderies du Matin et Animations du Soir », disponibles sur le site de la Ville de Marseille – www.superminot.marseille.fr – ainsi qu'auprès des Bureaux Municipaux de Proximité.

Article 8.2 : « Le paiement sera effectué en fin de chaque période sur la base d'un forfait correspondant aux inscriptions validées pour l'année »

Si vous optez pour un paiement en prélèvement automatique, une procédure spécifique est mise en place, conformément à la réglementation en vigueur :

1 – Ce formulaire est à compléter et à envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous

2 – Suite à l'enregistrement de votre demande, vous recevrez en retour un MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA que vous devrez compléter, dater, signer et nous renvoyer à la même adresse

3 – Le prélèvement automatique ne sera mis en place qu'à réception de ce MANDAT correctement rempli

Je confirme que je souhaite être prélevé pour le règlement de mes factures d'accueils périscolaires, et je certifie avoir pris connaissance des dispositions réglementaires concernant les modalités de prélèvement automatique ainsi que des dispositions de fonctionnement des prélèvements pour les activités périscolaires.

Nom, Prénom : _____

Marseille, le : ___/___/___

Signature

FORMULAIRE + RIB A ENVOYER PAR VOIE POSTALE A L'ADRESSE SUIVANTE :

SERVICE DE LA JEUNESSE

Pôle Garderies

34, rue de Forbin - 13233 Marseille cedex 20